

COMMENT SITUER LES COÛTS DE LA PRÉVENTION ET DE LA GESTION DES DÉCHETS POUR OPTIMISER LE SERVICE ?

Atelier n°23 • 18 février 2021

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Atelier réalisé dans le cadre du projet intégré LIFE IP SMART WASTE (2018-2023)

COORDINATION TECHNIQUE

Alice ANNIBAL JAMBET alice.annibaljambet@ademe.fr
Céline GIDEL (ORD&EC) cgidel@maregionsud.fr

COORDINATION LOGISTIQUE & ANIMATION - EQUIPE LIFE

Marine ABADIE mabadie@maregionsud.fr
Nathalie VIZIALE nviziale@maregionsud.fr
Guillaume EVRARD gevrard@maregionsud.fr
Arthur de CAZENOVE adecazenove@maregionsud.fr

9h30-10h10 Introduction et éléments de contexte (REGION-ORD&EC-ADEME)

10h10-11h40 Connaître ses coûts pour optimiser le service :

- Séquence 1 : Remplissage des matrices et maîtrise des coûts
- Témoignage : CC Pays de Lérins (06)
- Séquence 2 : Les résultats 2019 – principaux indicateurs
- Séquence 3 : Approfondissement des résultats 2019 par flux et par étape technique , utilisation de la matrice pour réaliser un diagnostic du service et identifier des pistes d'optimisation
- Témoignage : CC Luberon Monts de Vaucluse (84)

11h40-12h30 Les perspectives liées à la connaissance des coûts

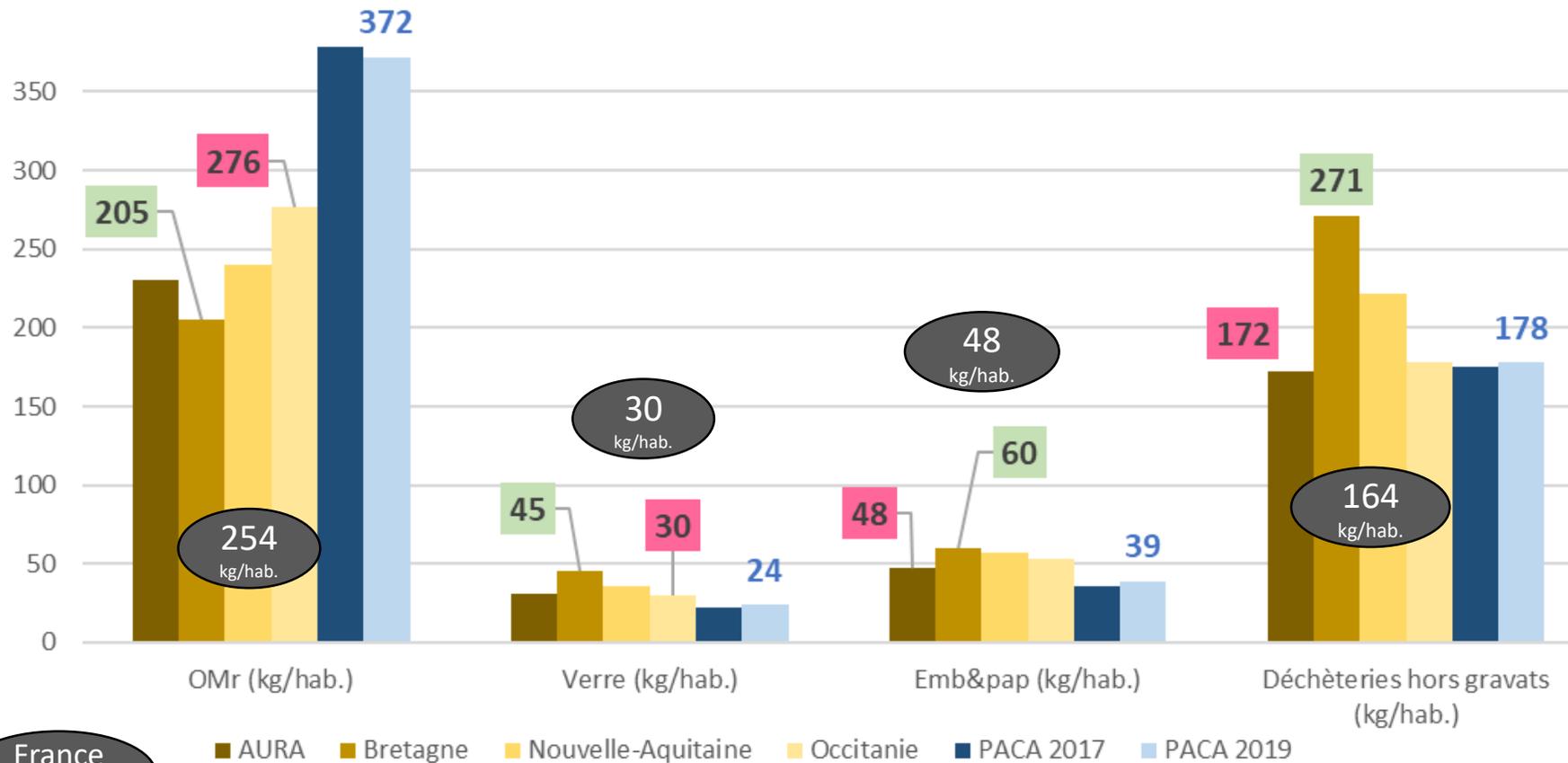
- Intervention de Julien RUARO (ADEME, Service Mobilisation et Valorisation des Déchets)



QUELS CONSTATS SUR NOTRE REGION ?



Chiffres clés : Collectes Ordures Ménagères résiduelles, sélectives et déchèteries

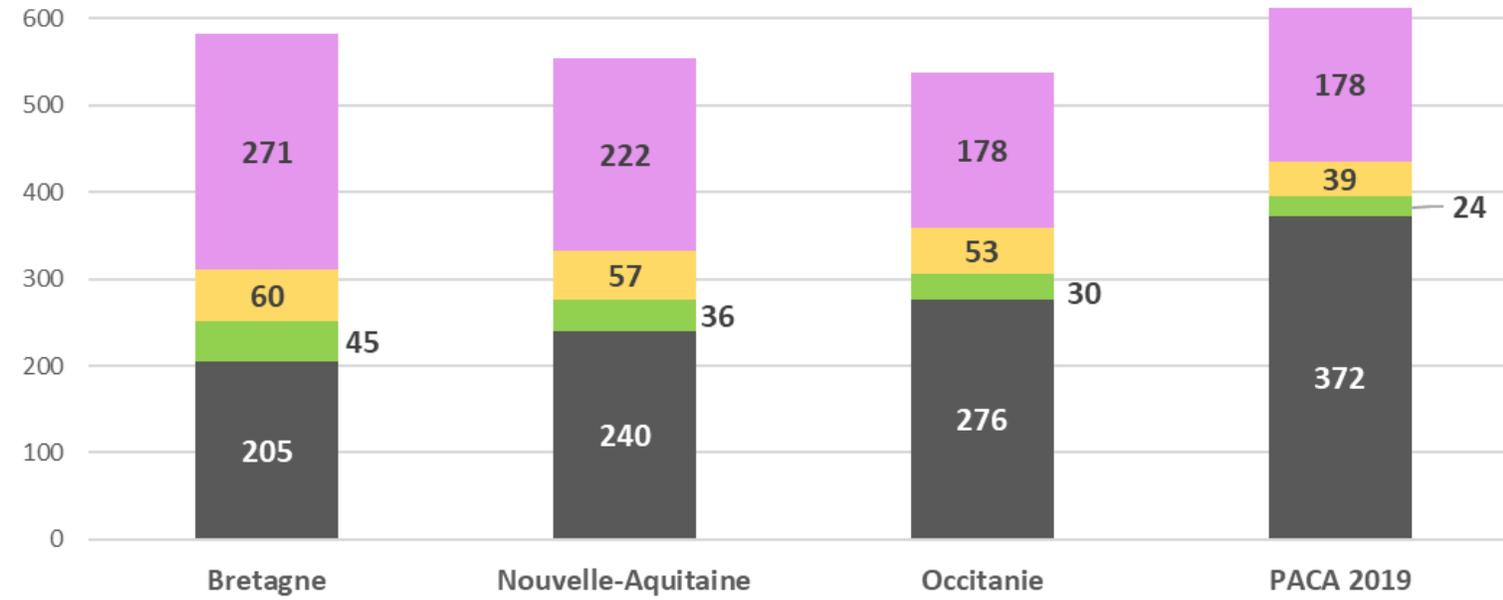
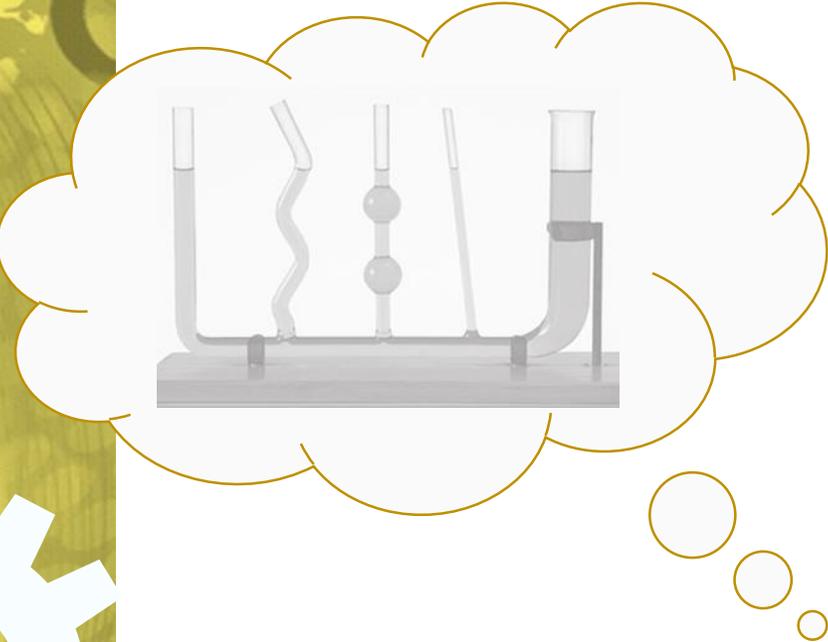


Notre région n'atteint pas les performances nationales, ni même les performances des régions limitrophes et/ou fortement touristiques (AURA, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie)

France 2017

Cependant, les performances régionales progressent entre 2017 et 2019 : diminution des OMr, augmentation du verre et des emballages/papiers.

La proportion d'OMr dans notre region est plus importante que dans d'autres ...



EPCI de taille similaire et de même typologie en région et hors région...

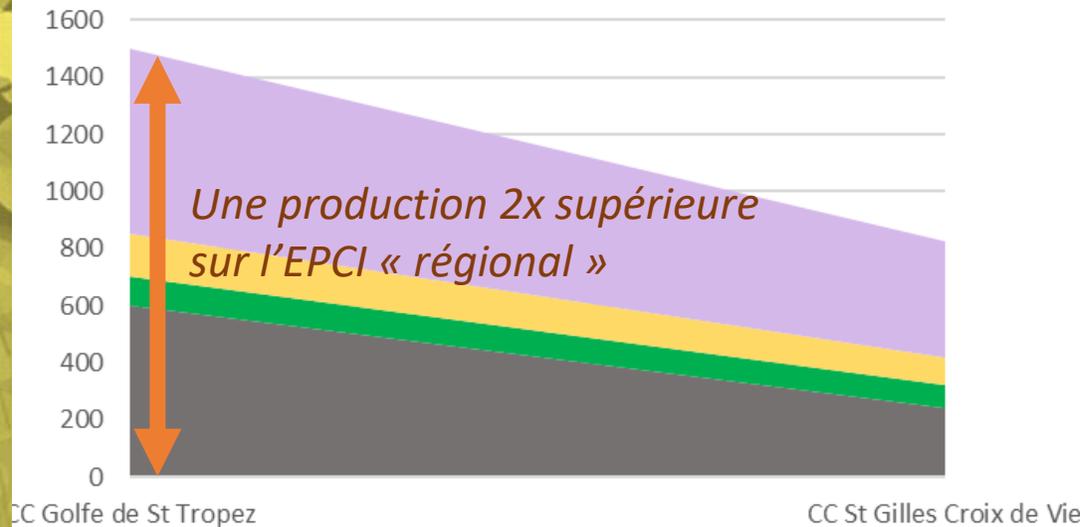
Kg/hab.

EPCI très touristiques « Littoral »

Golfe de St Tropez (83) – 57 000 hab.
vs Pays St Gilles Croix de Vie (85) – 50 000 hab.

EPCI très touristiques « Montagne »

Briançonnais (05) – 19 400 hab. vs Vallée de Thones (74) – 18 700 hab.



Les performances de collecte sur les EPCI régionaux sont supérieures aux performances de leurs homologues hors région

- Omr (kg/hab.)
- Emb&Papiers (kg/hab.)
- Verre (kg/hab.)
- Déchèteries hors gravats (kg/hab.)

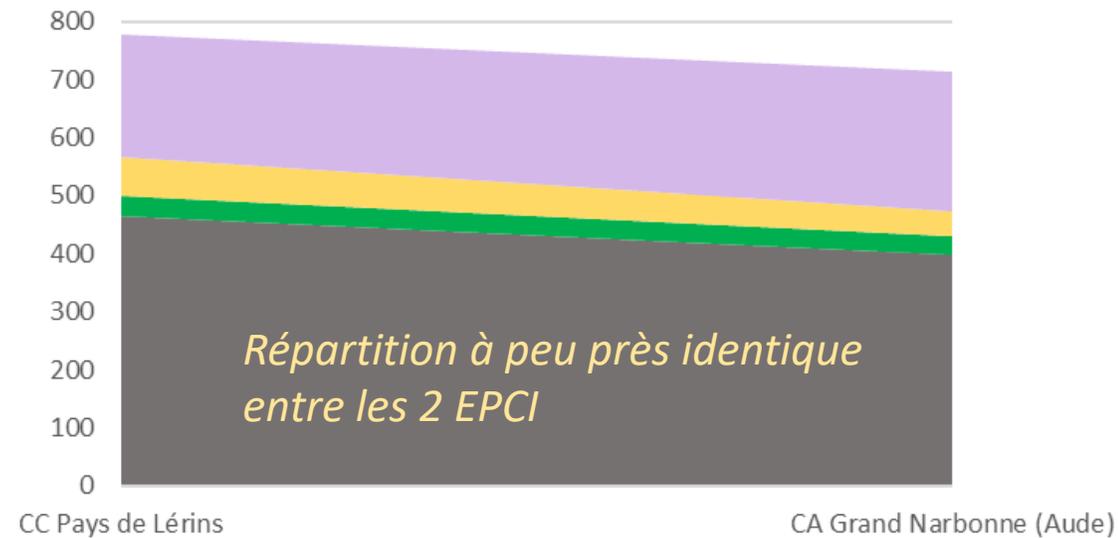
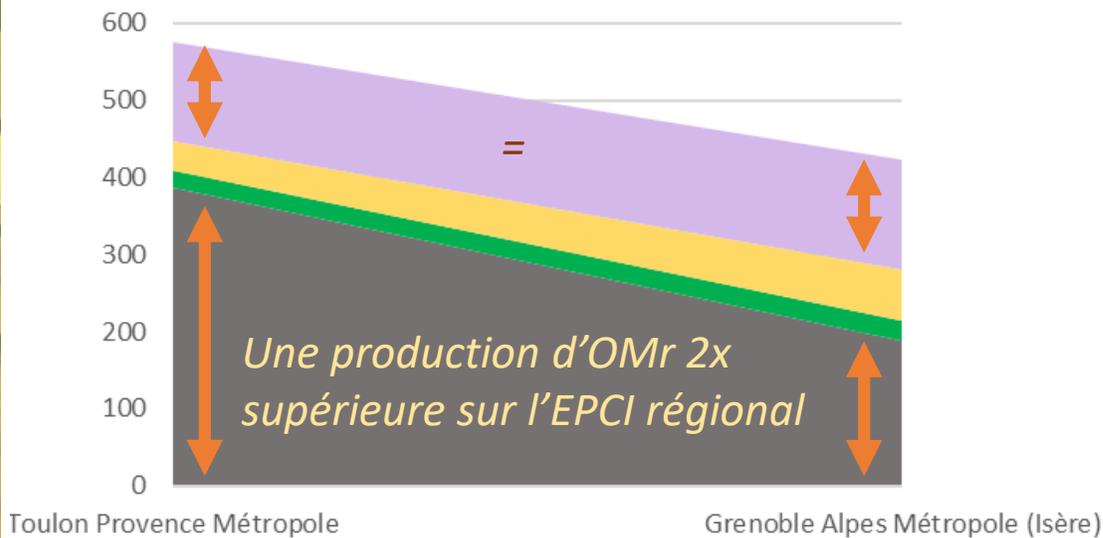
EPCI urbains denses (métropoles)

Toulon Provence (83) – 440 000 hab. vs
Grenoble Alpes (38) – 444 000 hab.



EPCI touristiques urbains

Pays de Lérins (06) - 159 000 hab. vs Grand
Narbonne (11) – 131 000 hab.

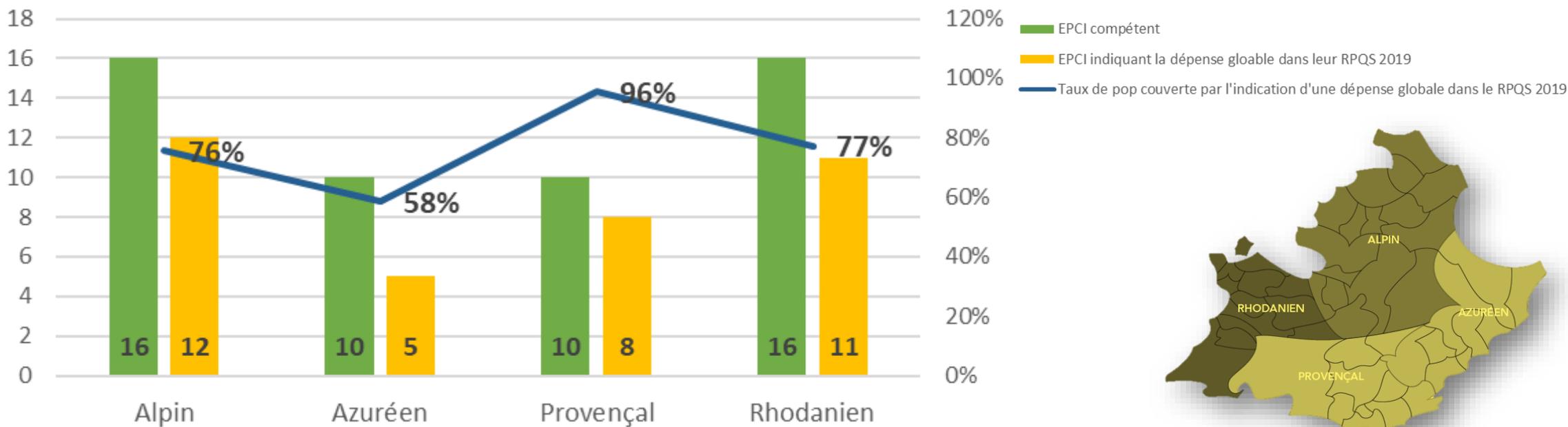


La typologie et le nombre d'habitants ne reflètent pas automatiquement les performances d'un EPCI et donc d'une région

- Omr (kg/hab.)
- Emb&Papiers (kg/hab.)
- Verre (kg/hab/)
- Déchèteries hors gravats (kg/hab.)

QUE DISENT LES RPOQS EN 2019 ?

Connaissance des coûts dans les RPQS : la dépense totale en 2019



A l'échelle de la région, 82 % de la population régionale est couverte par un montant de dépenses globales du SPGD au sein du RPQS 2019

L'absence de cette information a encore pour origines :

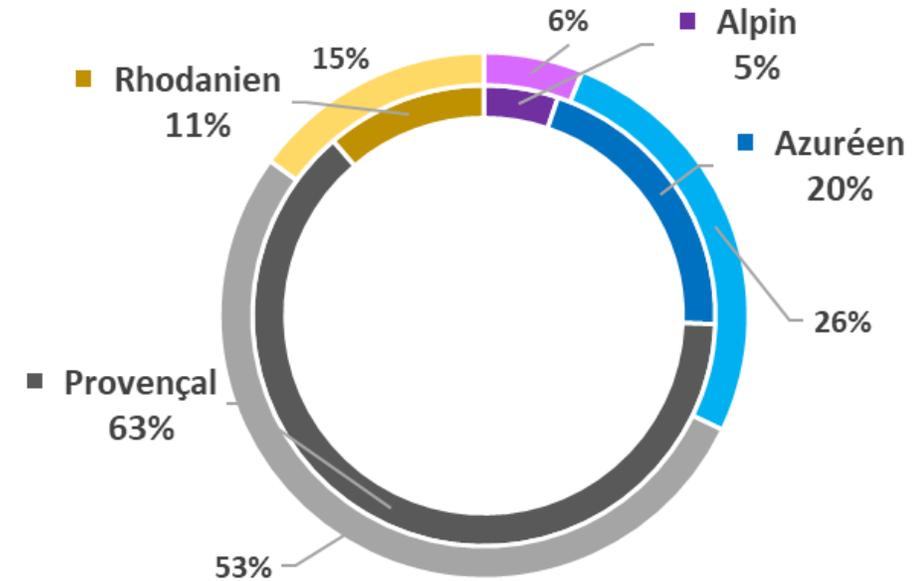
- L'absence de mention au sein du RPQS
- Pas de RPQS ! Pourtant obligatoire pour toute collectivité compétente



Connaissance des coûts : la dépense totale en 2019 à l'échelle régionale



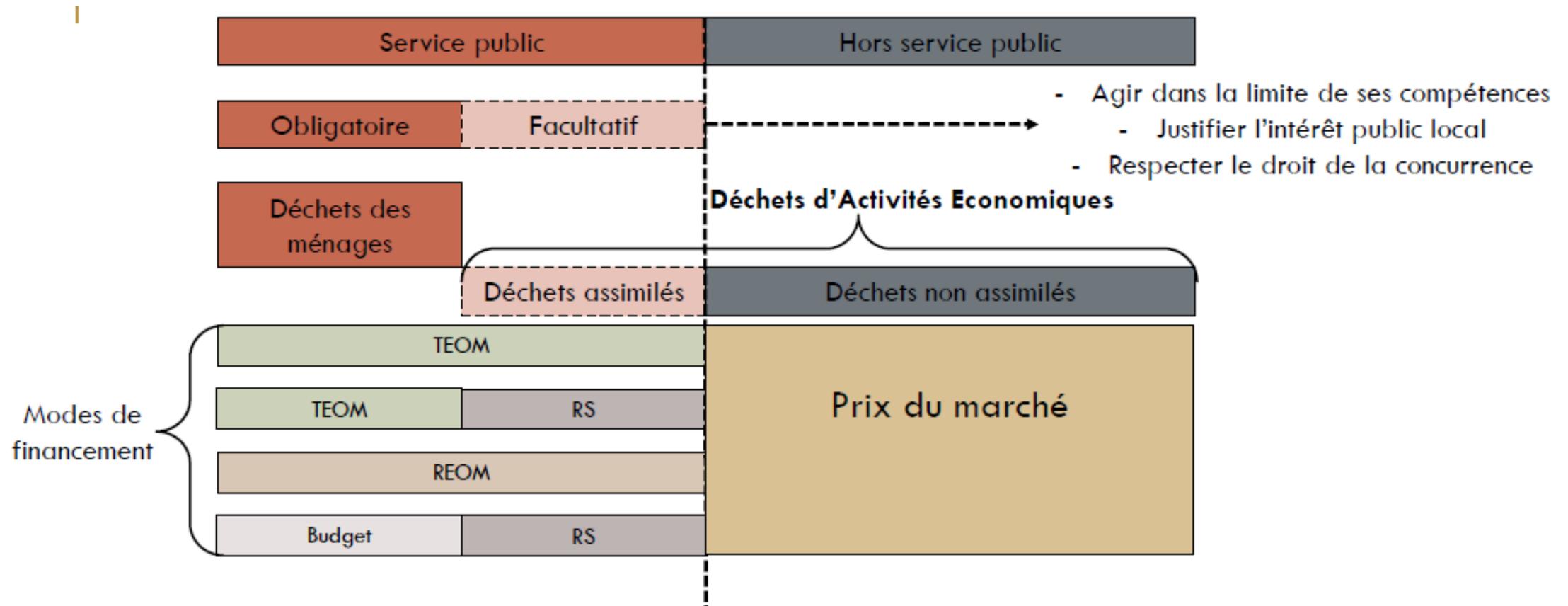
	Montant des dépenses totales recueillies
Alpin	41 506 381 €
Azuréen	163 329 461 €
Provençal	505 114 870 €
Rhodanien	90 369 227 €
REGION	800 319 939 €



Montant des dépenses globales déclarées dans les RPQS et représentant 82 % de la population régionale...

Les informations recueillies via les RPQS 2019 permettent d'estimer une dépense totale du SPGD de plus de 977 millions d'€, à l'échelle régionale.

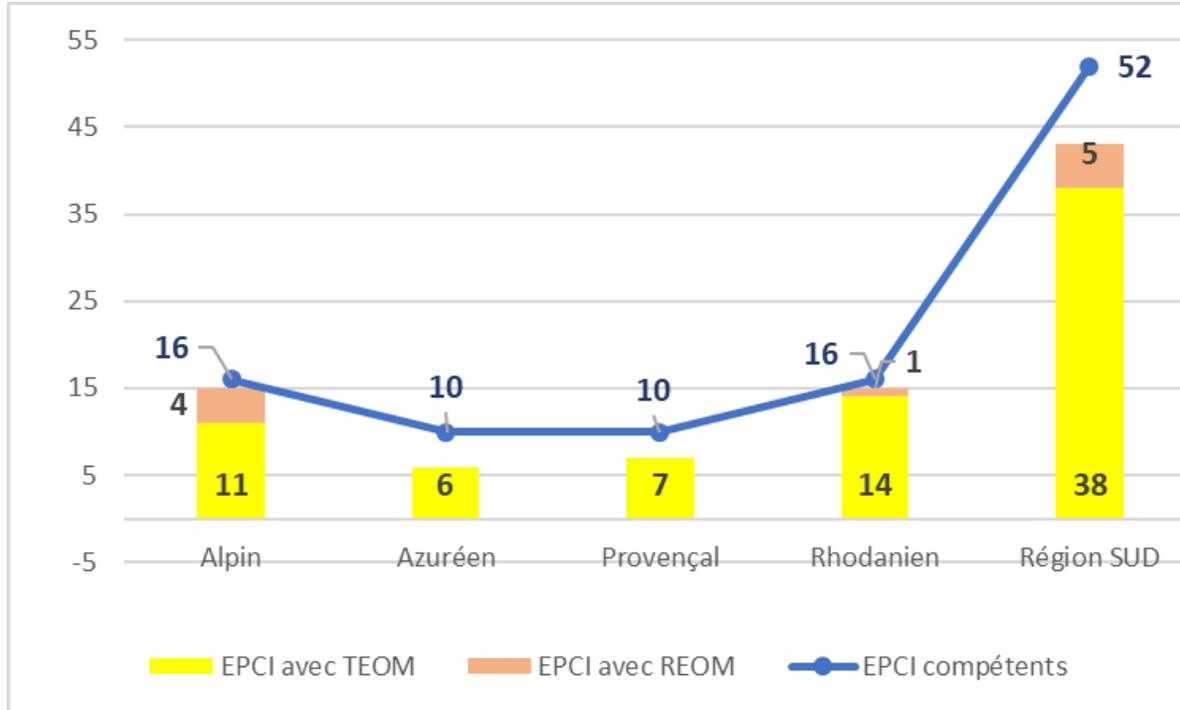
Rappel du cadre d'intervention des collectivités...



NB : la Redevance Spéciale peut être complétée par des redevances en déchèterie

Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les syndicats mixtes peuvent instituer une redevance spéciale afin de financer la collecte et le traitement des déchets mentionnés à l'article L. 2224-14

Mode de financement : une information encore incomplète...mais en progression dans les RPQS !



	EPCI avec montant de TEOM	EPCI avec montant de REOM	EPCI avec montant de RS
Alpin	11	4	7
Azuréen	6		4
Provençal	7		6
Rhodanien	14	1	4
REGION	38	5	21
Montant €	783 M€	6 M€	21 M€

Rappels sur la planification en vigueur

UN PLAN RÉGIONAL DÉSORMAIS OPPOSABLE...

- Adopté le 26 juin 2019 par la Région
- Intégré au SRADDET arrêté le 15 octobre 2019 par le Préfet
- Défini une feuille de route jusqu'en 2031 à l'échelle des 4 bassins de vie



QUI FIXE DES OBJECTIFS AMBITIEUX...COMME PAR EXEMPLE

- 100 % de collectivités régionales disposant d'une connaissance parfaite des coûts en 2022 (accompagnement ADEME)
- 34 % d'habitants en 2025 et une première étape de 22 % d'habitants couverts d'ici 2020 par une tarification incitative
- Généraliser la Redevance Spéciale à l'horizon 2022



Pour aller plus loin :

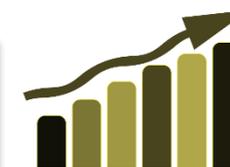
« COÛTS ET PERFORMANCES DES PLANS ET PROGRAMMES DE PRÉVENTION », ADEME-Collection Expertises, 2018

Où en sommes-nous ?

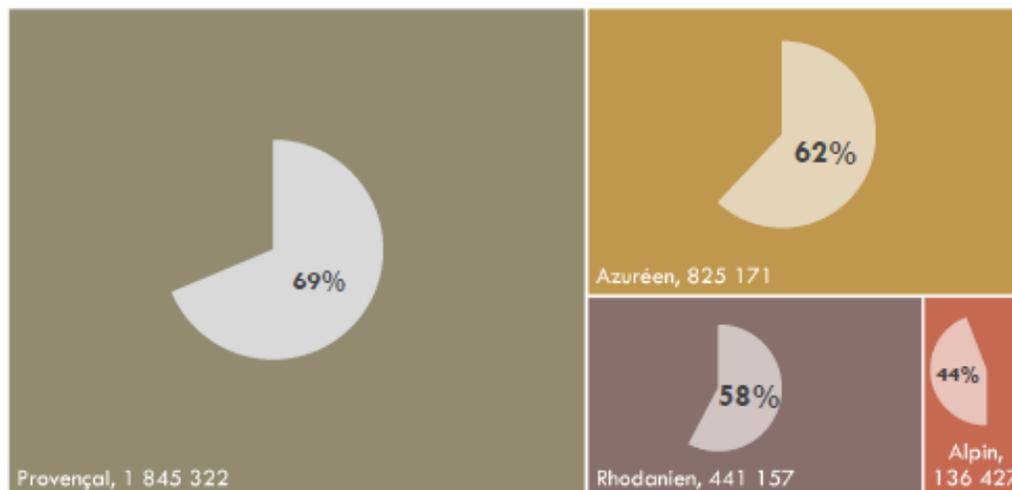
Encore aucun EPCI en Tarification Incitative !...mais un intérêt grandissant



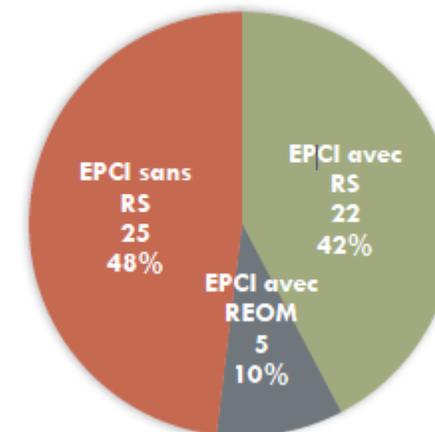
66 % de la population régionale est couverte par une matrice des coûts en 2019 (source ADEME)



Redevance Spéciale - Représentativité en pourcentage de population sur chaque bassin



LES COLLECTIVITÉS EN RÉGION



63 % de la population régionale est couverte par une RS (enquête complémentaire ORD&EC, 1^{er} semestre 2020)

A RETENIR :



- ❑ La saisie des tonnages dans ComptaCoût n'alimente pas automatiquement SINOE : l'ORD&EC doit également saisir dans SINOE.
 - ❑ D'après [l'Article 3 du Décret n° 2015-1827](#) du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets :
 - b) **Montant annuel global des dépenses** liées aux investissements et au fonctionnement du service, **et modalités de financement y compris la répartition entre les différentes sources de financement ;**
 - c) Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises ;
 - d) **Modalités d'établissement de la redevance spéciale d'élimination des déchets, et modalités d'établissement de la taxe ou de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, le cas échéant incitative ;**
 - e) Produits des droits d'accès aux centres de traitement dont la collectivité est maître d'ouvrage pour les déchets assimilés apportés directement par les entreprises elles-mêmes ou par des collectivités clientes ;
 - f) Montant global et détaillé des différentes aides publiques et des soutiens reçus d'organismes agréés pour la gestion des déchets issus de produits relevant des dispositions de l'article L. 541-10 du code de l'environnement (investissements, soutien à la tonne triée, soutien aux tonnes de matériaux valorisés, soutien à l'information des usagers, etc.) ;
 - g) Montant global et détaillé des recettes perçues au titre de la valorisation (vente de matériaux, d'électricité, de chaleur, etc.) en les précisant par flux de déchets ;
 - h) **Coût aidé tous flux confondus et pour chaque flux de déchets et analyse de leurs évolutions sur les trois dernières années ;**
 - i) **Coût complet par étapes techniques (par exemple la collecte, le transport, le tri, le traitement) tous flux confondus et pour chaque flux de déchets.**
- Les indicateurs financiers sont exprimés en € HT, en € HT par tonne et en € HT par habitant.**
- Au sens de la présente annexe, le coût aidé est l'ensemble des charges, notamment de structure, de collecte et de transport, moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), les soutiens des organismes agréés pour la gestion des déchets issus de produits relevant des dispositions de l'article L. 541-10 du code de l'environnement et les aides publiques. »

Plus d'informations sur www.ordeec.org

Contact :
observatoire-dechets@maregionsud.fr



[QUI SOMMES-NOUS ?](#)

[PUBLICATIONS](#)

[INDICATEURS](#)

[À LA UNE](#)

[CARTOTHÈQUE](#)

ACTUALITÉS



12/02/2021

Guide à destination des collectivités : Lutte contre les abandons et dépôts...



28/01/2021

Lutte contre les dépôts sauvages : le point sur les dispositions...



21/01/2021

Plus que quelques jours pour répondre à l'Appel à Projet pour le recyclage...

AGENDA

15 févr

CONTRATS D'AVENIR 2021-2027 : Déposer des projets structurants Département...

18 févr. 2021

ATELIER LIFE : Comment situer les coûts de la prévention et de la gestion...

11 mars

ATELIER LIFE : Comment favoriser la gestion des déchets...

SMART WASTE : COMMENT SITUER LES COÛTS DE LA PRÉVENTION ET DE LA GESTION DES DÉCHETS DE SA COLLECTIVITÉ POUR OPTIMISER LE SERVICE

Save the Date!

Invitation | Atelier Thématique
Comment situer les coûts de la prévention et de la gestion des déchets de sa collectivité pour optimiser le service ?

REGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Judi 18 février 2021 > 9h30-12h30 #23

Visioconférence

- ADOME / Aline ANNEAL JAVRET Aline.anneal@adome.fr
- ORDREC / Céline GODEL cgodel@ordrec.org
- REGION / Arthur DE CAZENOVE adcazenove@regionpcv.fr

Programme
9h30-12h30
Contexte | Témoignages | Echanges et Débats

Atelier réalisé dans le cadre du projet européen LIFE IP SMART WASTE

Horaires

9h30-12h30 (atelier numérique)

Ressources liées

- ☞ Référentiel national des coûts du SPGD (pdf - 4 Mo)
- ☞ Référentiel régional des coûts du SPGD (pdf - 1 Mo)
- ☞ Restitution du 1er atelier (février 2020) (pdf - 1 Mo)

Liens associés

Site internet du Projet intégré LIFE IP Smart Waste

18 févr. 2021

Consultez les derniers documents de référence à droite de cette page, rubrique "Ressources liées" !

Save the Date!

Guillestrois-Queyras
Communauté de communes



Jeudi 22 avril 2021 > 9h30-12h30

#28





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Matrice des coûts Accompagnement de l'ADEME en 2021-2022

Atelier Life n°23

La matrice des coûts, un cadre de référence

Une méthode **co-construite** par et pour les collectivités

C'est le cadre de référence pour les services déchets en France qui s'adapte à toutes les collectivités.

Objectifs visés

- Situer **ses performances environnementales et ses coûts** sur des bases comparables (intégration de charges de structures, durées d'amortissement standard...).
- **Aider à l'optimisation des coûts** :
 - **Maîtriser les dépenses**
 - **Augmenter les recettes** (revente des matériaux recyclables, soutiens des éco-organismes, aides).
- **Ajuster le financement** en fonction des coûts
- **Un outil pour communiquer**

		OMR	Verre	Recyclables secs hors verre	Biodéchets	Déchèteries	Déchets des professionnels
Charges	Charges fonctionnelles						
	Structure						
	Communication						
	Charges techniques						
	Prévention						
	Collecte						
	Transport Traitement						
Produits	Produits industriels						
	Soutiens						
	Aides						
Autres infos	Calcul des coûts						
	TVA acquittée						
	Financement						
	TEOM, REOM, RS						
	Contributions des collectivités						

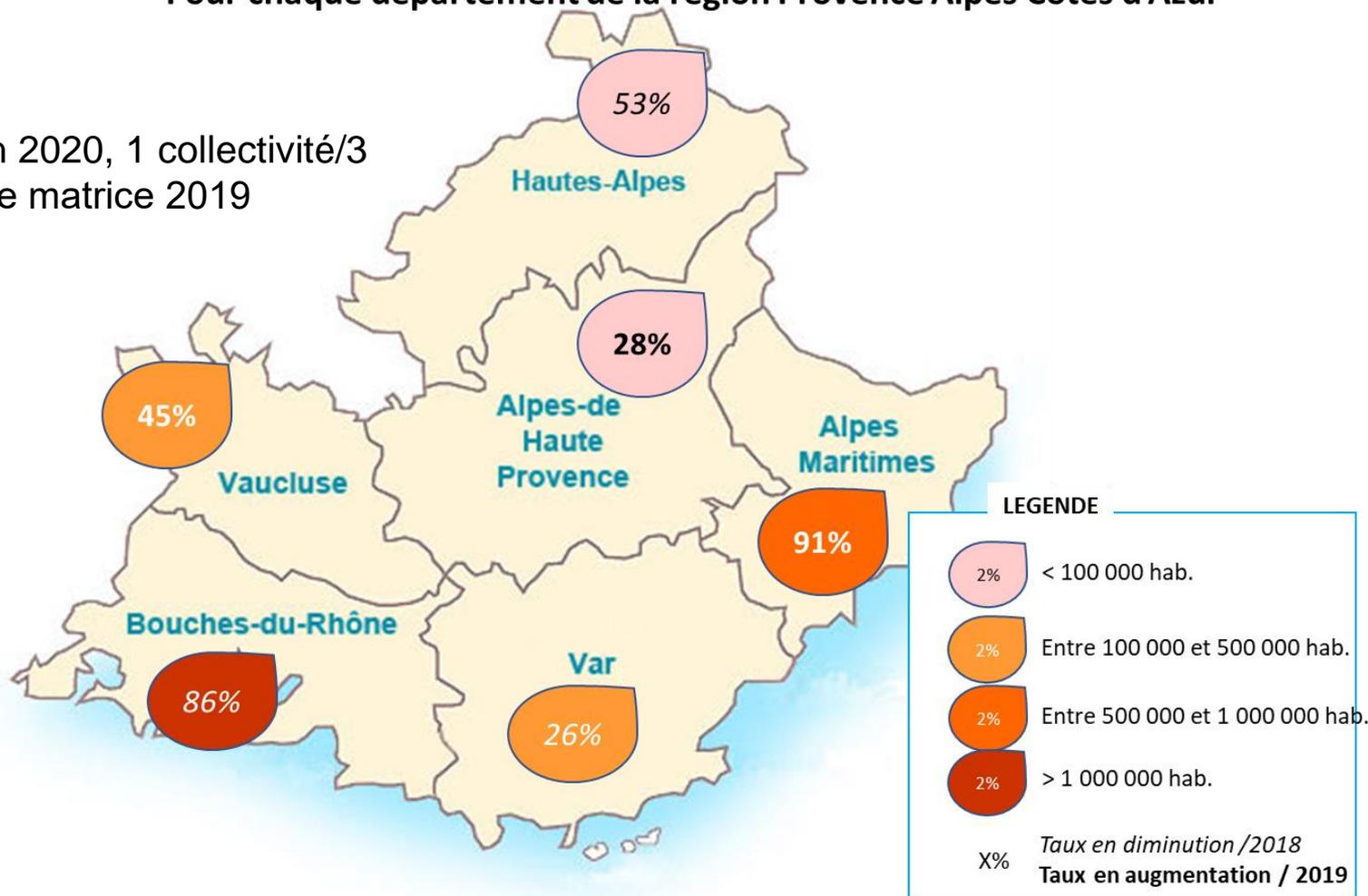
Et sur la région...

Au 31 janvier 2021 :

National : A fin 2020, 1 collectivité/3 disposait d'une matrice 2019

- **31 matrices 2019 validées (dont 7 syndicats de traitement) / 59**
- **3,36 millions d'hab couverts par une matrice**
- **Soit 66% de la population régionale couverte par une matrice**

Part des populations couvertes par une matrice 2019
Pour chaque département de la région Provence Alpes Côtes d'Azur



Et par département...

Combien de matrices
2019 faites ou restant
à faire ?

$$6 + 9 = 15 \quad \text{Matrices faites} + \text{à faire} = \text{total}$$

$$8 + 1 = 9$$

HAUTES-ALPES

ITALIE

$$3 + 6 = 9$$

$$9 + 6 = 15$$

VAUCLUSE

ALPES DE
HAUTE-PROVENCE

ALPES
MARITIMES

$$7 + 2 = 9$$

$$1 + 3 = 4$$

BOUCHES-DU-RHÔNE

VAR

$$8 + 5 = 13$$

Matrice des coûts : utilisez les outils ADEME existants

<https://www.optigede.ademe.fr/couts-dechets-menagers>

Des **actions de formation** pour remplir la matrice (techniciens et comptables).

formations.ademe.fr

Des **modèles de cahier des charges pour sélectionner un prestataire** en charge de compléter la matrice des coûts.

Des **éléments d'aide à l'analyse**



Un marché d'accompagnement en région :
accompagnement au remplissage + animations entre collectivités

Des **référentiels analysant les coûts** de l'ensemble des collectivités utilisant la matrice des coûts.

Référentiel national

Référentiel PACA (www.ordeec.org)

Matrice des coûts : l'accompagnement 2021-2022 en région

**Objectif national : 100% de matrices
2019 saisies et exploitées**

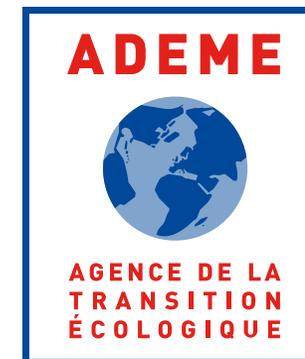
Accord cadre pour :

- Idem :
 - Accompagnement pour matrices 2020
 - Journée d'analyse entre techniciens
- Accompagner les CL ne disposant pas d'une matrice 2019
- Accompagnement spécifique pour les syndicats de traitement,
- **Restitution aux élus pour chaque collectivité**



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
Alice ANNIBAL JAMBET alice.annibaljambet@ademe.fr

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES DE LA REGION AUTOUR DE LA MATRICE DES COUTS : L'optimisation du service public de gestion des déchets (SPGD)



Séquence 1 : Connaître ses coûts pour optimiser le service



Les principaux enjeux de l'optimisation du SPGD

1

Maîtriser l'un des principaux budgets de sa collectivité.

Anticiper pour mettre en œuvre les évolutions du service :

d'ordre réglementaire ou pour améliorer les performances.

2

3

Contribuer aux objectifs nationaux et régionaux de prévention et de valorisation des déchets.

Répondre aux fortes attentes de la population

en matière d'environnement et de fiscalité.

4

Pour vous, quels sont les principaux enjeux ?



Vos enjeux définiront votre feuille de route pour le mandat en cours.

Un outil de suivi pour les collectivités : La matrice des coûts

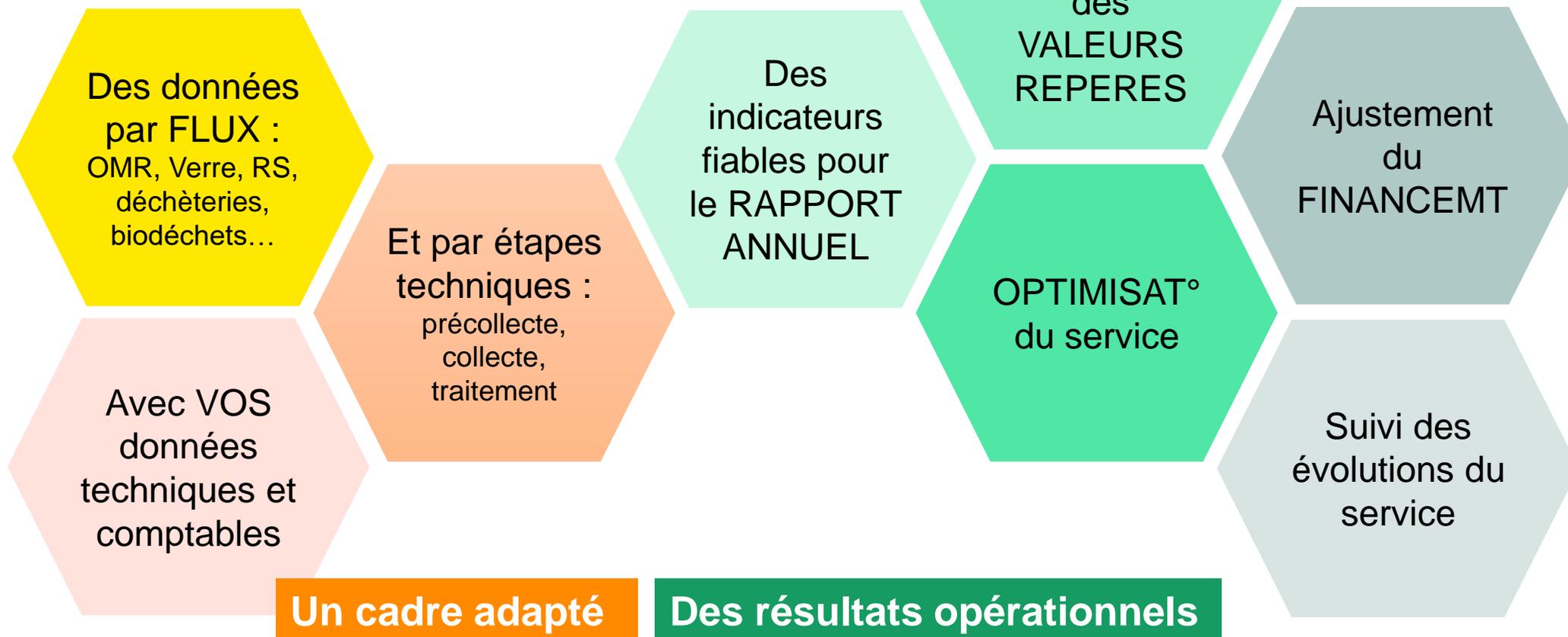
- Méthode **co-construite** par et pour les collectivités
- **66%** de la population de la région dispose d'une matrice
- **Cadre de référence commun** qui garantit la fiabilité et la comparabilité
 - Des règles communes de remplissage
 - Un soutien au remplissage
 - Une validation sous SINOE
 - Des valeurs de références pour se situer

MATRICE DES COÛTS DE LA COLLECTIVITÉ - EXPORT
EN EUROS ET EUROS/HABITANT

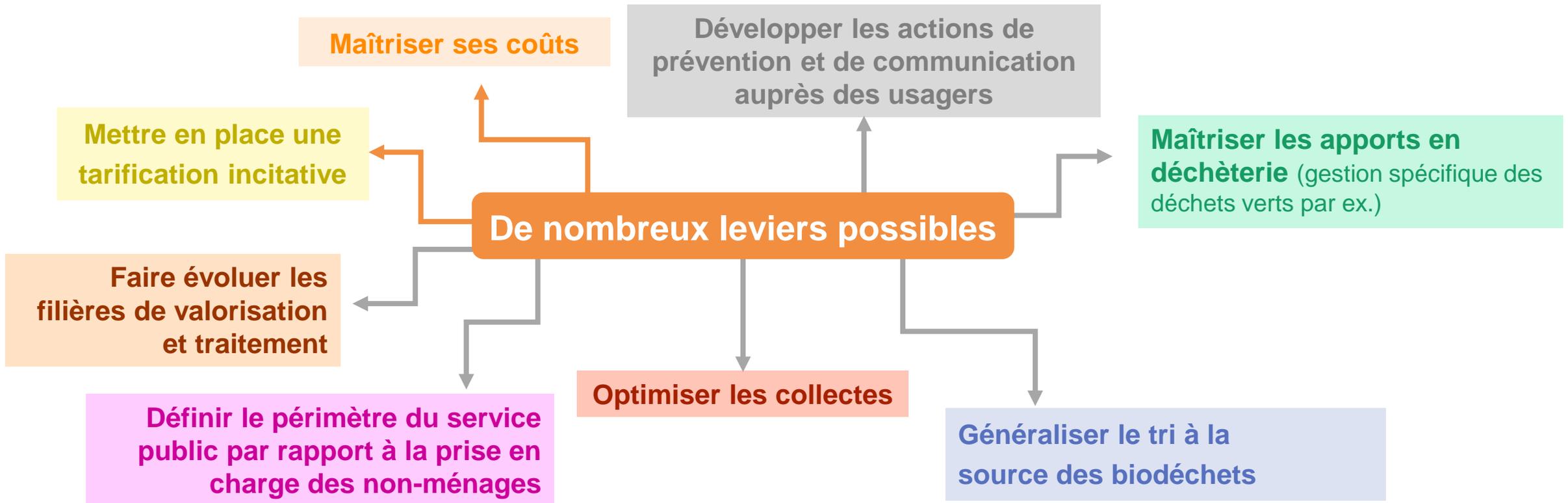
Année 2010		Flux de déchets					Total	Total en €/hab.	
Montant en € HT		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels			
CHARGES	Fonctionnelles	Charge de structure	182 132	7 898	55 723	102 279	5 008	333 039	7,9
		Communication	1 415	1 415	2 830	1 415	1 415	8 491	0,2
		Total fonctionnelles	163 547	9 313	58 553	103 694	6 423	341 530	8,1
	Techniques	Prévention	13 548		6 202	6 165	792	26 707	0,6
		Précollecte	11 529	9 615	53 260			74 404	1,8
		Collecte	986 141	86 392	429 036	805 729	53 429	2 360 727	56,2
		Transfert/transport	184 893		34 722	74 123	6 841	300 580	7,1
		Traitement déchets non dangereux			171 104	307 353		478 457	11,4
		Enlèvement et traitement déchets dangereux				64 015		64 015	1,5
		Autres charges							
	Total charges techniques		1 196 111				61 063	3 304 890	78,7
	Total charges						67 485	3 646 420	86,8
	PRODUITS	Industriels	REG Incinération - Énergie					804 097	19,1
			Ventes de produits et d'énergie				1 415	116 162	2,8
Prestation à des tiers									
Autres produits							1 849	68 107	1,6
Total produits industriels							184 269	4,4	
Soutiens	Tous soutiens des sociétés agréées	5 472	7 804	400 313	12 325		425 914	10,1	
	Aides	Reprises subventions d'investissement		2 354	11 770	43 955		58 079	1,4
		Suventions de fonctionnement							
Total aides			2 354	11 770	43 955		58 079	1,4	
Total produits		42 848	49 775	492 454	79 922	3 264	668 262	15,9	
AUTRES INFOS	Montant de la TVA acquittée	98 733	5 108	24 954	66 379	2 563	197 737	4,7	
	Contribution des usagers								
	TEOM	2 379 516	63 676	220 363	1 516 580	72 504	4 252 640	101,3	
	REOM								
	Redevance spéciale & facturation usagers	46 855			6 339		53 194	1,3	
Total contributions		2 426 371	63 676	220 363	1 522 919	72 504	4 305 834	102,5	

**Objectif : 100%
de matrices 2019**

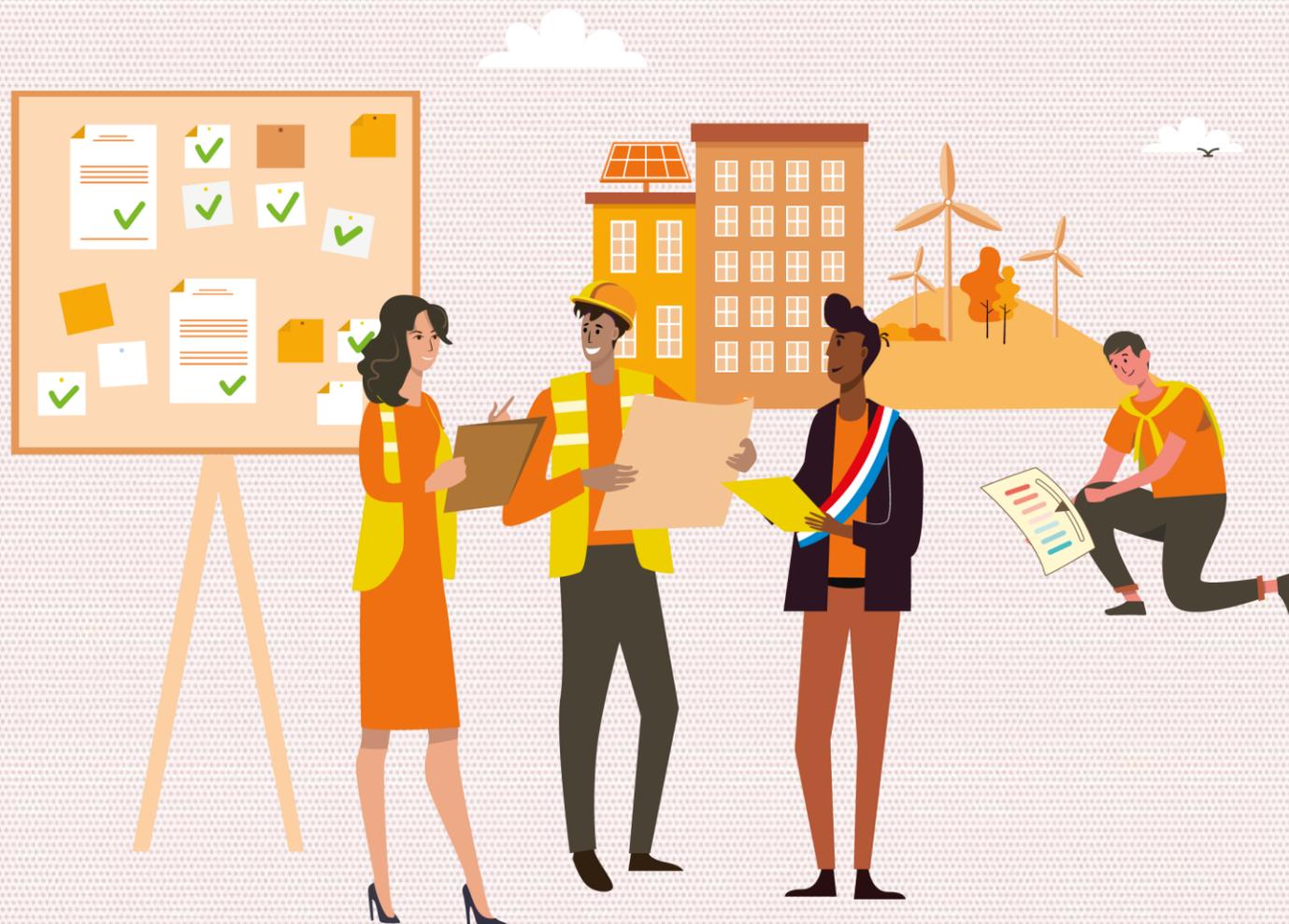
Les atouts de la matrice des coûts



En pratique comment optimiser le service de prévention et gestion des déchets ?



**Ils l'ont fait...
Et ça marche.**



Témoignage de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins

Laurie KELL, contrôleuse de gestion

Séquence 2 : Les résultats des matrices 2019 de la région – principaux indicateurs



Quizz à travers 5 questions



Résultats régionaux 2019

1. Le coût aidé tous flux (en €HT/hab) régional est-il supérieur ou similaire au coût aidé national ?

Résultats régionaux 2019

- **Cout aidé** tous flux en région
= **177 €HT/hab**
- Soit 190 €TTC/hab
- 50% des collectivités se situent
entre **132 et 181 €HT/hab**

- **Cout aidé** tous flux national
= **93 €HT/hab**
- 50% des collectivités se situent
entre **72 et 102 €HT/hab**

Le coût aidé de la région est près du double de la moyenne nationale. Les services proposés, les quantités collectées et les coûts des étapes techniques expliquent cet écart.



Résultats régionaux 2019

2. Entre 2018 et 2019, sur la région, les coûts aidés en €HT/hab sont-ils en diminution, stables ou en augmentation ?

Résultats régionaux 2019

Evolution des coûts entre 2018 et 2019 (sur un échantillon constant de 20 collectivités – 3,3 millions d'habitants)

2018

- Coût aidé = **172 €HT/hab**
- Pour 613 kg/hab.an de DMA



2019

- Coût aidé = **178 €HT/hab**
- Pour 647 kg/hab.an de DMA

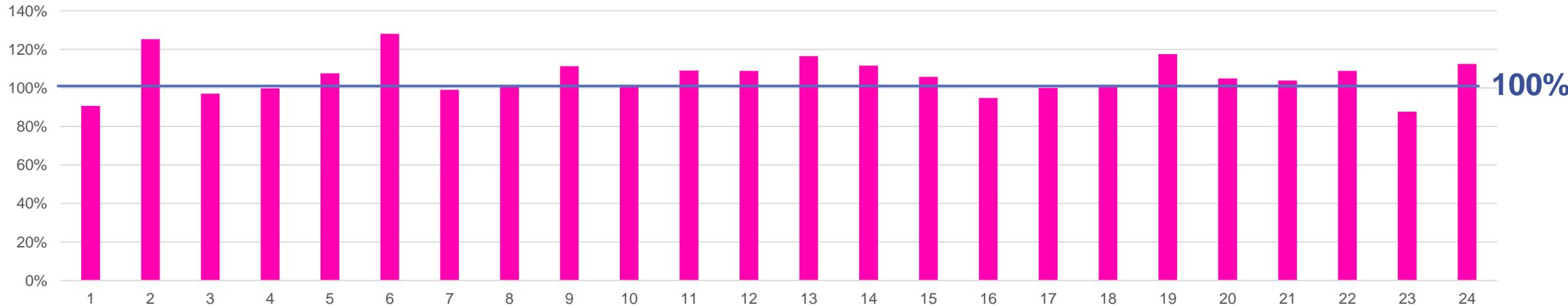
Sur la région, le coût aidé a augmenté de 6 €HT/hab., soit + 3 % ainsi que les quantités de DMA collectées (+ 34 kg, soit + 5 %)

Résultats régionaux 2019

3. Le coût aidé TTC régional est-il couvert
totalement par le financement (TEOM, RI, RS) ?

Résultats régionaux 2019

Niveau de financement du service



Le niveau de financement est le rapport entre le financement (TEOM avec ou sans redevance spéciale, redevance ou contributions des adhérents pour les syndicats) sur le coût aidé €TTC du service

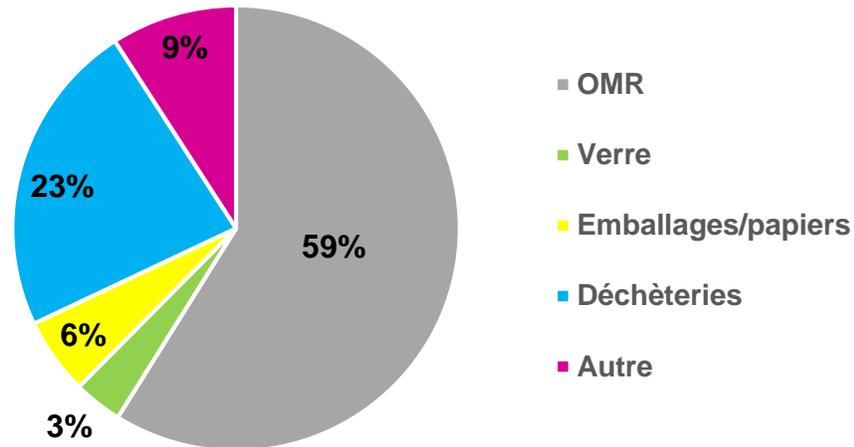
Sur la région, **le financement couvre en moyenne 101 % du coût aidé en €TTC** du service de gestion des déchets.
Il représente 191 € par habitant.

Résultats régionaux 2019

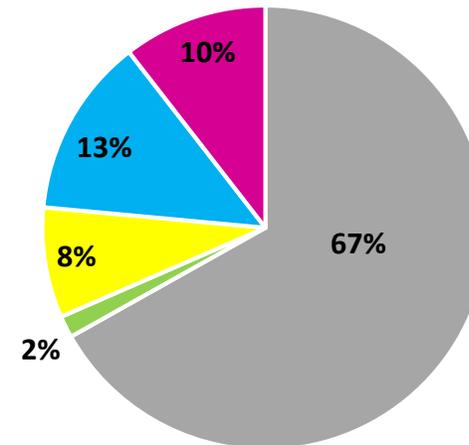
4. Le flux OMR est prédominant en termes de quantités. En %, que représente le coût aidé de gestion des OMR sur le coût total ?

Résultats régionaux 2019

Kg/hab.



Coût aidé €HT/hab.



En région, les OMR représentent 67 % du coût aidé total : c'est le flux le plus cher !

La collecte sélective (verre, emballages et papiers) ne représente que 10% du coût total.

Le coût des déchèteries ne représente que 13 % du coût du service mais les tonnages ont tendance à augmenter ainsi que le coût.

Résultats régionaux 2019

5. Les quantités d'OMR collectées ont-elles un impact sur le coût aidé tous flux du service ?

Séquence 3 - résultats 2019 : focus sur certains flux

OMR

	Région 2019	National 2016
Coût aidé (€HT/hab)	118	53
Kg/hab	381	229
Coût aidé (€HT/t)	311	229

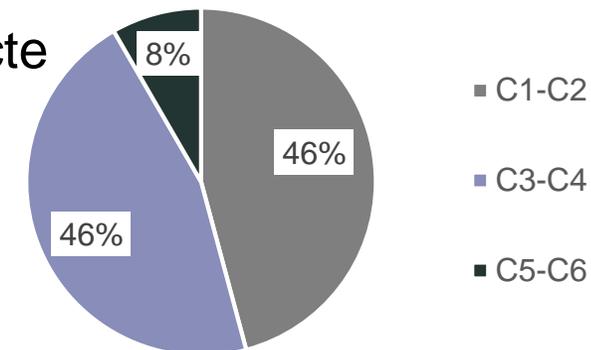
Dans la région, les coûts plus élevés que la moyenne s'expliquent par des quantités collectées importantes et des coûts en €/t plus élevés également, liés notamment à des fréquences de collecte élevées

Principales caractéristiques

- Fréquence de collecte

- A part égale :

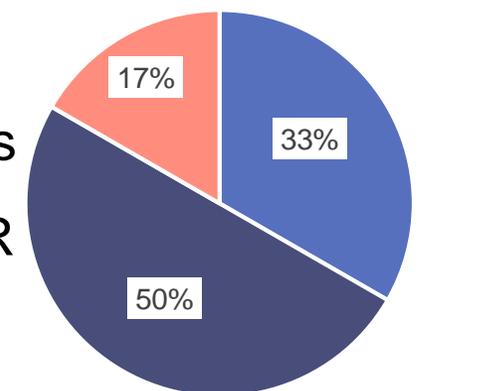
C1/C2 et C3/C4



- Mode de collecte : très varié

- Type de traitement :

- 50% des collectivités enfouissent les OMR



■ Incinération ■ Stockage ■ Mixte/autre

Zoom sur le coût de traitement des OMR

	Région 2019	National 2016
Coût de traitement* (€HT/tonne)	116 (100-136)	115
Dont incinération	131 (116 -142)	132
Dont stockage	106 (100 -129)	88

* Tous types de traitement confondus

Le coût moyen de traitement des OMR en €HT/tonne est équivalent à la moyenne nationale 2016, avec

- un coût d'incinération identique (mais ne représentant que 33 % des collectivités)
- Un coût de stockage supérieur de 18 €HT/tonne

VERRE

	Région 2019	National 2016
Coût aidé (€HT/hab)	2,8	1,8
Kg/hab	23	32
Coût aidé (€HT/t)	124	56

Des performances de collecte du verre plutôt faibles avec des coûts en €/t importants, liés principalement aux modes de collecte.

Principales caractéristiques

- Modalités de collecte
 - 2/3 : Apport volontaire
 - 1/3 : Organisation mixte apport volontaire-points de regroupement
- Organisation :
 - 50% en prestation
 - 28% en mixte
 - 22% en régie

Emballages-papier

	Région 2019	National 2016
Coût aidé (€HT/hab)	14	10
Kg/hab	36	48
Coût aidé (€HT/t)	393	202

Des performances moyennes de collecte des emballages et du papier avec des coûts en €/t importants, liés principalement au coût de collecte

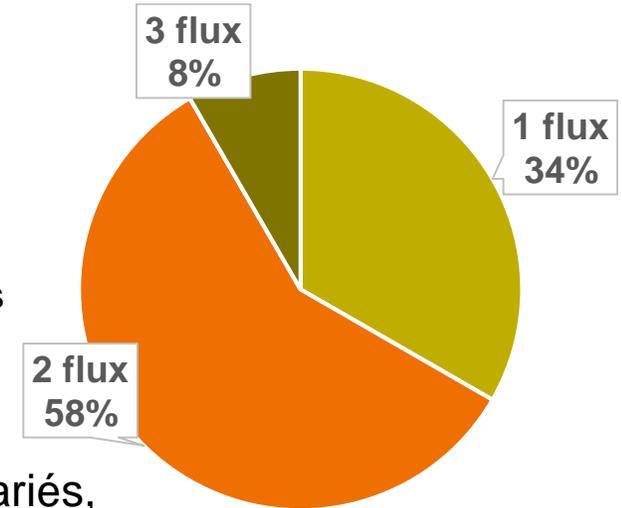
Principales caractéristiques

- Flux collectés

- 1/3 : multimatériaux
- 58% en biflux

Journaux magazines

Et emballages



- Mode de collecte très variés, mais 4 collectivités seulement 100 % en apport volontaire

- Coût complet des étapes techniques (€HT/t) :

- Précollecte : **43** (24 – 70) – national = 30
- Collecte : **300** (223 – 342) – national = 180
- Traitement : **159** (147 – 196) – national = 151

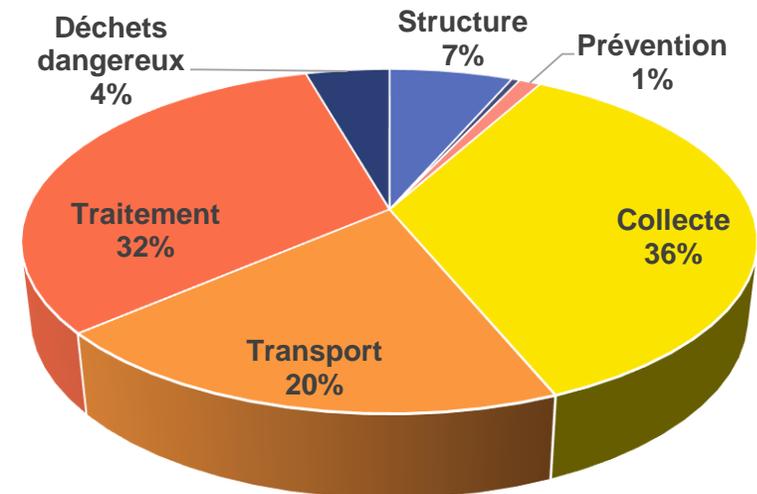
DECHETERIES

	Région 2019	National 2016
Coût aidé (€HT/hab)	23	21
Kg/hab	149	180
Coût aidé (€HT/t)	157	112

Des quantités collectées en déchèterie assez faibles et des coûts assez proches de la moyenne nationale

Principales caractéristiques

- 1 déchèterie pour environ 11 000 habitants
 - Allant de 5 300 à 14 000 hab pour 50% des collectivités
- Décomposition des postes de coûts



AUTRES FLUX

Il peut s'agir de :

- Déchets verts
- Encombrants
- Déchets des collectivités
- Déchets des entreprises
-

De nombreuses collectes complémentaires aux OMR, à la collecte sélective et aux déchèteries et coûteuses

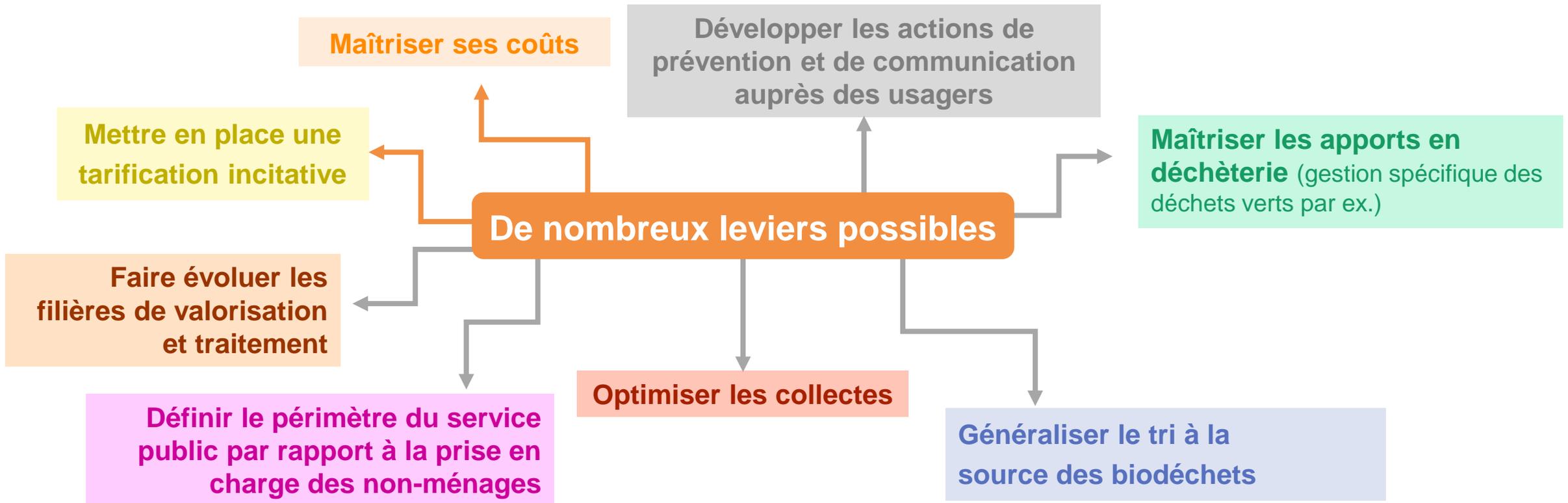
	Région 2019	National 2016
Coût aidé (€HT/hab)	19	4
Kg/hab	61	40

Pistes d'optimisation

Selon vous, quelles pourraient être les pistes d'optimisation ?

A compléter dans le bandeau des commentaires

En pratique comment optimiser le service de prévention et gestion des déchets ?



Journées d'animation et d'exploitation

Dans le cadre de
l'animation
régionale : dates à
venir

Journée d'accompagnement
collectif au **remplissage
de la matrice** des coûts

Présentation des **résultats
de la matrice aux élus**

Améliorer la
connaissance des
coûts du service de
prévention et gestion
des déchets

**Analyse des résultats
de la matrice des
coûts** : onglet valorisation du
fichier automatisé

Focus d'exploitation
sur des thématiques
particulières

Merci de votre participation

Isabelle LEDUC

06 81 08 54 70

isabelle.leduc@wanadoo.fr

Agnès VITRÉ

06 07 63 47 99

a.vitre@inddigo.com

**Ils l'ont fait...
Et ça marche.**



Témoignage de la CC du Lubéron Monts du Vaucluse

Témoignage de Julien RUARO de l'ADEME

Questionnaire

Attentes

- Par rapport remplissage matrice
- Présentation aux élus
- Et sujets à aborder



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*





**Présentation des résultats de la Matrice des coûts 2019
du service de prévention et gestion des déchets**

Le territoire LMV Agglomération

- 16 communes , 56 156 habitants
- **Secteur mixte urbain** : 1 commune de + de 26 000 habitants, les autres communes sont rurales
- **Compétences de la collectivité:**
 - ✓ La collecte des OMR
 - En régie/prestation sur tout le territoire mais le traitement par le syndicat Sieceutom pour 9 communes et le syndicat le Sirtom d'Apt pour 7 communes
 - ✓ La collecte et le traitement de la CS
 - La collecte en régie sur une partie du territoire (9 communes) et traitement par le Sieceutom
 - La collecte et le traitement par le syndicat Le Sirtom d'Apt (7 communes)
 - ✓ Les déchetteries
 - Les 2 syndicats (le Sirtom d'Apt et le Sieceutom)

1. Démarche engagée par LMV

- **Objectifs de LMV :**
 - ✓ Le service déchets représente 22 % des dépenses de fonctionnement de la Communauté d'Agglomération
 - ✓ LMV a souhaité disposer d'un outil de suivi des coûts du service déchets permettant d'orienter la stratégie du service et suivre l'évolution des coûts
- **Formation des agents de LMV en 2016 et 2018 pour renseigner la matrice des coûts ADEME**
- **5 matrices renseignées : 2014, 2015, 2017, 2018 et 2019**
- **Permet de suivre annuellement les coûts du service et de mesurer l'impact des évolutions et optimisations du service**
- **Un travail réalisé en coordination service gestion des déchets et service finances**

2. L'organisation de la gestion des déchets

16 communes – 56 156 habitants – Type d'habitat = Mixte-urbain

Le coût dépend du niveau de service, des performances environnementales, des choix de la collectivité, des quantités collectées : nécessite de caractériser le fonctionnement du service.

	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Papier	Emballages	Déchèteries	Déchets verts	Encombrants	Autres	Total
Fréquence et mode de collecte	PAP et PR C2	AV	AV	PAP C1	6	AV	PAP	Services techniques, cimetières, cartons	
Kg/hab.	320	34	15	28	144	108	5	14	666
Réf PACA 2018 Mixte-urbain	350	25	38		164		35		612
Ecart / valeurs moyenne	- 9 %	+ 36 %	+ 13 %		- 12 %		+ 266 %		+ 9 %

⇒ Les quantités de déchets collectées sont importantes (supérieures à la moyenne des collectivités de la région), avec :

- Des quantités d'OMR inférieures (mais supérieures à la moyenne nationale pour les collectivités de type mixte-urbain)
- Des bonnes performances de collecte sélective
- Des quantités élevées de déchets verts collectés par le biais des plates-formes de dépôt

3. Le coût du service public en 2019 et son financement

Charges 2019	€ arrondis	€/habitant
Charges de structure	281 000 €	5,0 €
Charges de communication	12 300 €	0,2 €
Prévention	47 300 €	0,8 €
Collecte/transport/traitement	8 260 900 €	147,1 €
TVA acquittée	294 300 €	5,2 €
Total charges TTC	8 601 200 €	158,4 €

⇒ Un total de charges TTC de **8,6 M€**

Produits 2019	€ arrondis	€/habitant
Recettes industrielles	578 000 €	10,3 €
Soutiens	679 000 €	12,1 €
Aides	35 300 €	0,6 €
Total produits	1 292 300 €	23,0 €

⇒ Un total de produits de **1,3 M€**

Coût à la charge de la collectivité	7 603 300 €	135,4 €
--	--------------------	----------------

⇒ Un coût de **7,6 M€** ou **135 €/hab.**

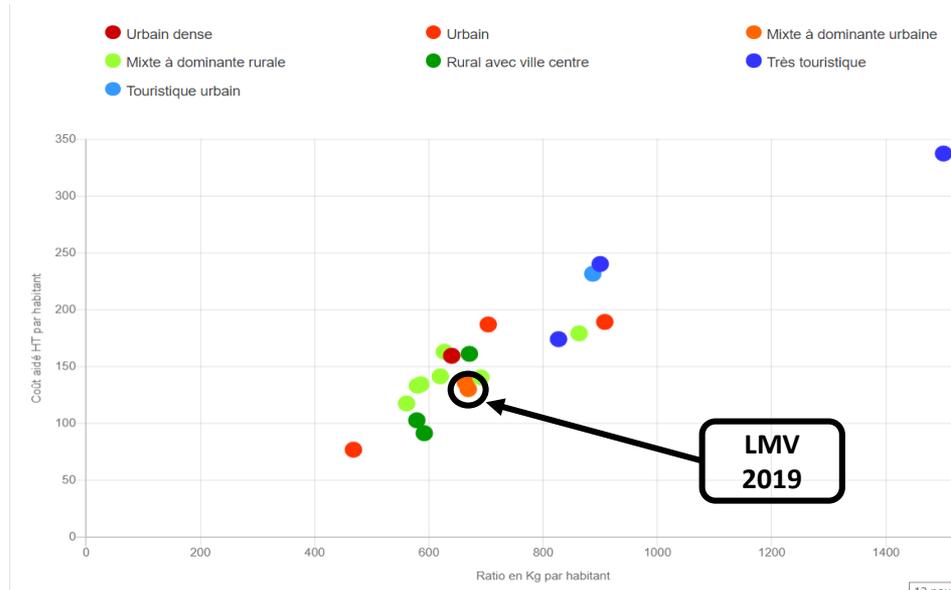
TEOM	7 829 600 €	139,4 €
Redevance spéciale	141 600 €	2,5 €
Facturation des pro. en déchèterie	8 500 €	0,2 €
Total contributions	7 979 700 €	142,1 €

⇒ Un financement de **8,0 M€** soit **142,1 €/hab.** : le taux de couverture du coût par les contributions et la RS est de **105 %**

Ecart coût et financement	376 400 €	6,7 €
----------------------------------	------------------	--------------

3. Le coût du service public de prévention et de gestion des déchets sur le territoire de LMV en 2019

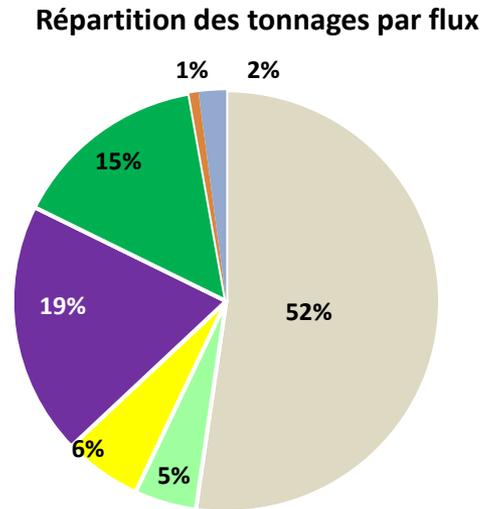
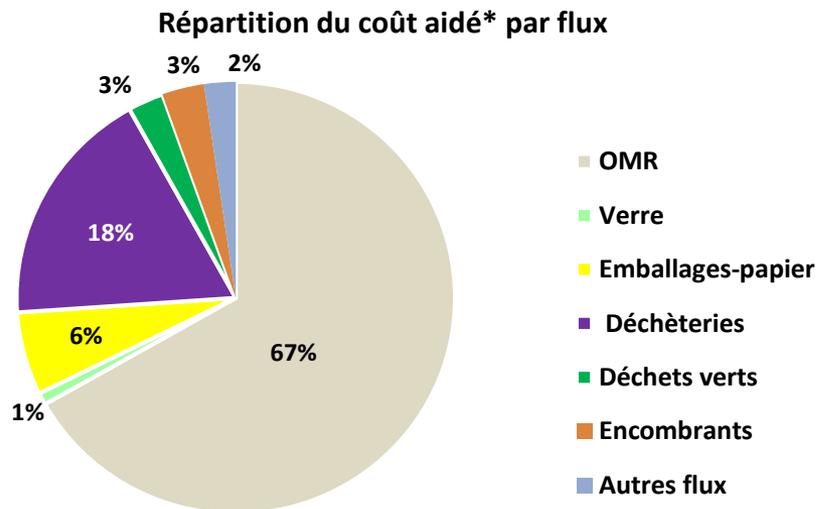
Coût* 2019 des collectivités de la région PACA (Sources = SINOE®)



**Le coût 2019 LMV est de 130 €/hab. :
il est dans la moyenne des collectivités de la région**

* Coût aidé = charges – recettes industrielles – soutiens - subventions

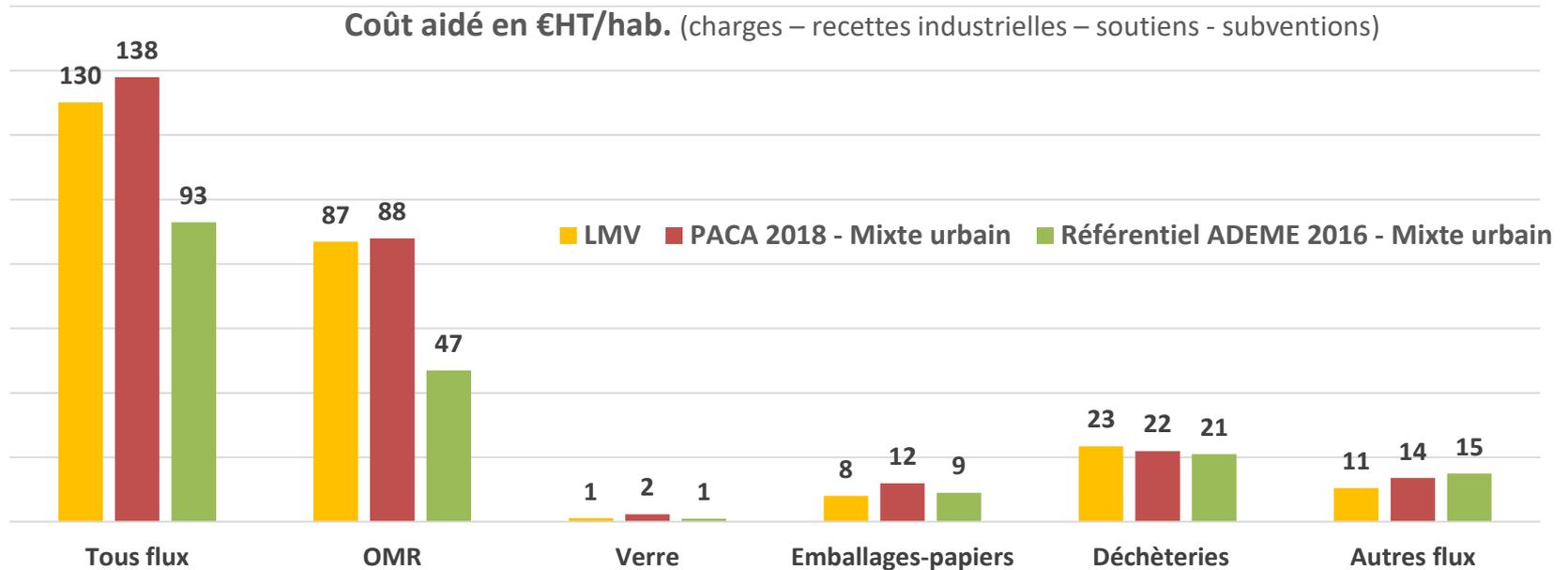
4. Part des différents flux de déchets



- ⇒ Les OMR pèsent fortement sur le coût du service : 67 % du coût (57 % au niveau national)
- ⇒ La collecte sélective (verre, emballages et papiers) représente 11 % des tonnages et 7 % seulement du coût

* Coût aidé = charges – recettes industrielles – soutiens - subventions

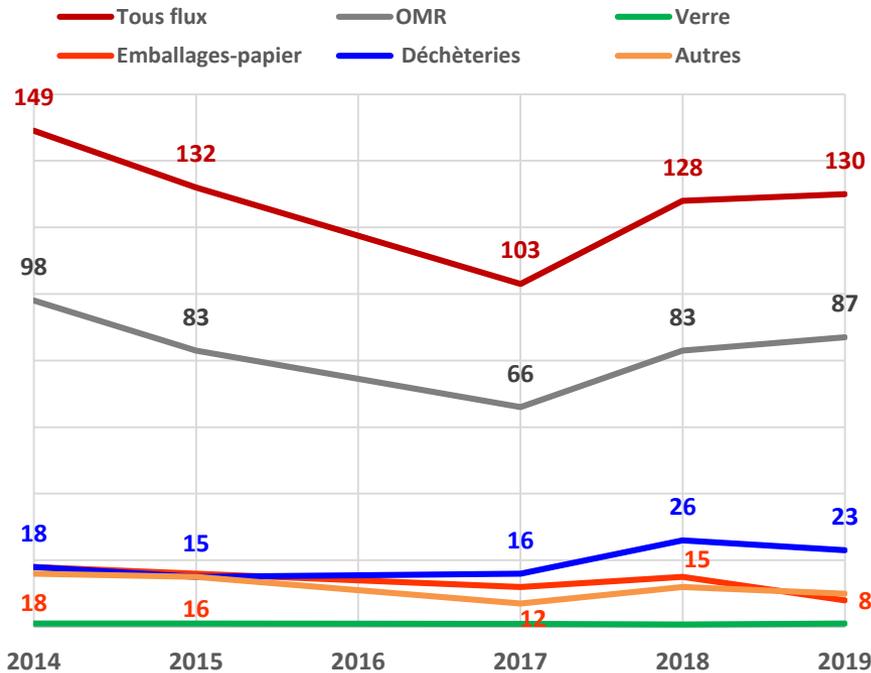
5. Niveau de coût par rapport aux moyennes nationales



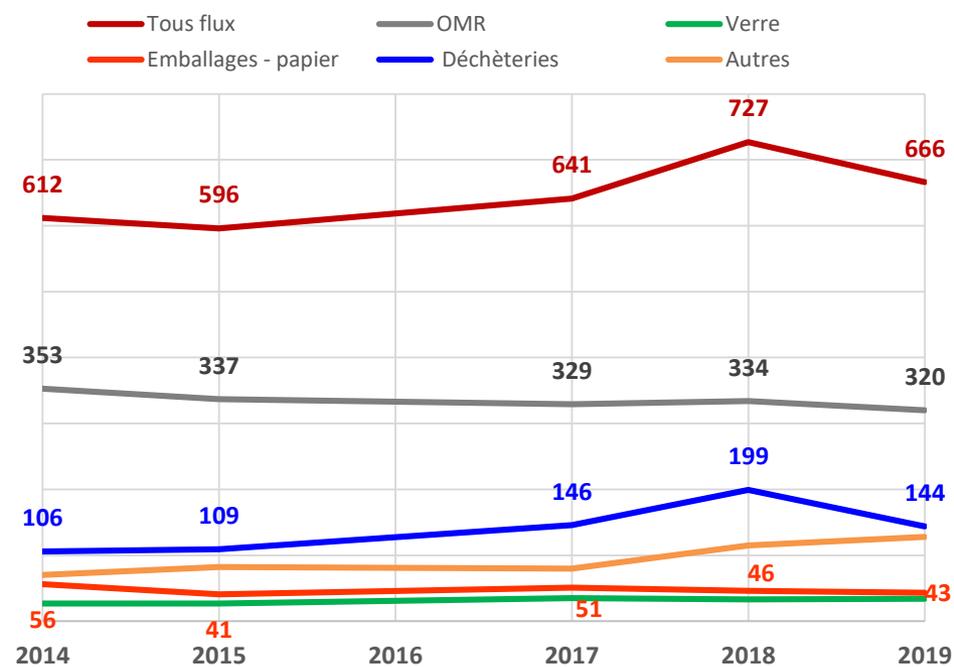
- ⇒ LMV a des coûts plutôt un peu inférieurs aux coûts moyens observés en région PACA ; ils sont en revanche supérieurs aux coûts moyens nationaux pour le même type d'habitat
- ⇒ L'écart se situe principalement au niveau des OMR : + 40 €/hab. / moyennes nationales

6. Evolution des coûts depuis 2014

Evolution du coût aidé en €HT/hab.



Evolution des quantités en kg/hab.



- ⇒ Les coûts sont globalement stabilisés depuis 2014, avec une tendance plutôt à la baisse
- ⇒ Les quantités d'ordures ménagères baissent régulièrement : - 33 kg entre 2014 et 2019, soit - 9 % et le coût (€/hab.) baisse en parallèle : - 11 €/hab., soit - 11 %
- ⇒ Pour les déchèteries, la tendance est à la hausse en quantité et en coût
- ⇒ L'écart entre le coût moyen national et le coût LMV se situe principalement au niveau des OMR : + 40 €/hab. / moyennes nationales du fait des quantités élevées

8. Les enseignements de la matrice

- En 2019, la **TEOM et la redevance spéciale permettent de couvrir le coût du service** avec un léger excédent : + 376 000 €
- Le coût du service (130 €/HT/hab.) est **dans la moyenne du coût observé en région PACA mais supérieur de 40 €/hab. aux collectivités de type mixte urbain au niveau national** :
 - ✓ Ce sont les OMR qui ont le coût le plus élevé et c'est principalement la quantité d'ordures ménagères résiduelles (OMR) qui explique l'écart de coût par rapport au national (320 kg d'OMR pour une moyenne à 225 kg/hab. en milieu mixte-urbain)
 - ✓ Les quantités d'OMR baissent régulièrement depuis 2014 mais le ratio par habitant reste élevé ; les charges de communication et prévention sont faibles (1,1 €/hab.) : **développer la communication et la prévention devrait permettre de réduire les quantités d'ordures ménagères**
- Les **déchets orientés vers les collectes sélectives** (verre, emballage, papier, déchèteries) sont moins coûteux que les ordures ménagères résiduelles
- LMV a de **bonnes performances de collecte sélective** au regard des ratios moyens en région PACA mais **il existe encore des marges de progrès en matière de tri en développant la communication**
- Le **coût des déchèteries et les tonnages augmentent** régulièrement depuis 2014 : + 5 €/habitant et + 38 kg/habitant -> **attention à la maîtrise des apports en déchèterie**
- Les plates-formes de dépôt de **déchets verts** captent un gisement en augmentation importante (+ 58 kg entre 2017 et 2019) mais qui permettent de décharger les déchèteries et représentent un coût assez faible (32 €/tonne et 3 €/hab.) ce qui **conforte le choix réalisé de la création de ces plates-formes.**